

RUE DU TEMPLE 15

atelier **OBJECTIFS**

TRANSFORMATION D'UN CORPS DE FERME

GE / 1236 Cartigny

Maître de l'ouvrage
Privé

Architectes
atelier OBJECTIFS SA
Julien Barro
Soraya Essaafi
Daniel Sède
Rue du Tunnel 7
1227 Carouge
www.objectifs.ch

Entreprise Générale
Effibat SA
Rue Pré-Bouvier 5
1242 Satigny
www.effibat.ch

Ingénieur civil
TSIC SA
Chemin des Brumes 4
1263 Crassier
www.tsic.ch

Ingénieur feu et acoustique
Amstein+Walthert Genève
Av. Edmond-Vaucher 18
1203 Genève
www.amstein-walthert.ch



Intégration de 4 logements. Situé au cœur du tissu villageois protégé de Cartigny, le projet propose la requalification et la densification douce d'un ensemble vernaculaire remarquable. Composé d'un corps de ferme principal datant du XVIII^e siècle et d'une succession d'annexes artisanales et agricoles édifiées au fil des siècles, le site témoigne de l'évolution de la typologie rurale genevoise.

L'intervention s'attache à valoriser l'identité patrimoniale de l'ensemble tout en y insérant de manière contemporaine et respectueuse quatre logements individuels, bénéficiant chacun d'un accès indépendant au rez-de-chaussée et d'un rapport direct aux espaces extérieurs.

L'architecture s'efface derrière le "déjà-là": l'insertion des nouveaux volumes habitables respecte scrupuleusement les gabarits existants et tire parti des spécificités structurelles de chaque entité.

Dans le corps de ferme principal, la substance historique en maçonnerie fait l'objet d'une restauration soignée. Le logement d'origine est entièrement rénové, tandis que le volume mitoyen de l'ancienne grange est investi pour accueillir une seconde unité d'habitation. Au sein de cette dernière, la charpente à poteaux historique est conservée; élément fort du projet, elle structure l'espace intérieur et dicte la mise en place des nouveaux planchers. Les grandes portes de grange, donnant sur cour et jardin, sont restaurées. Pour préserver l'intégrité de la façade, les fermetures vitrées sont installées en retrait, maintenant la lecture originelle des vides et des pleins.

Pour les remises côté jardin, les anciennes structures légères de la fin du XVIII^e siècle ont été rebâties à neuf pour former le troisième logement. Alliant bois et maçonnerie, la reconstruction préserve l'épais mur séparatif historique entre les parcelles. Le volume a

Adresse
Rue du Temple 15
1236 Cartigny

Projet
2024

Réalisation
2025

Photos
©julienbarro.ch





Caractéristiques de l'ouvrage

Volume SIA 416 : 2'030 m³

Surface brute de plancher : 710 m²

Démolitions, terrassement
Béton armé, aménagements extérieurs

ALPHA Edification SA

1288 Aire-la-Ville

www.alphasa.ch

Menuiserie intérieure

NORBA Genève SA

1228 Plan-les-Ouates

www.norba.ch



Agencement de cuisines

Marc TEUTSCHMANN Cuisines SA

1260 Nyon

www.teutschmann-sa.ch

fait l'objet d'un affinement géométrique précis à la jonction avec le bâtiment principal, une articulation subtile qui permet de dégager et de revaloriser la porte cochère existante.

Quant au hangar sur pilotis, ce volume en bois, témoin des transformations du milieu du XXe siècle, accueille le quatrième logement. Sa structure sur pilotis est intégralement conservée et restaurée. Dans une démarche de durabilité et de respect textural, les planches de la façade existante ont été récupérées et réemployées pour

habiller la nouvelle enveloppe thermique et le pignon historique.

Le projet s'inscrit dans le respect rigoureux de la morphologie paysagère du village. Les jardins de l'îlot du Temple, composante végétale essentielle de l'identité de Cartigny, sont maintenus dans leur continuité spatiale et traités comme un ensemble unifié, partagé par les habitants. Les cours en "tête de chat" situées à l'avant et à l'arrière du corps de ferme principal sont restaurées, maintenant le caractère minéral

historique, tandis que les surfaces en pleine terre sont strictement préservées.

Sur le plan énergétique, l'ensemble est raccordé directement au réseau de chauffage à distance communal (CAD / CABC). Afin d'optimiser l'efficacité globale du réseau et de répondre aux exigences de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), les panneaux solaires "terra cotta" sont intégrés finement dans la toiture.

